

Depuis le 1er janvier, le centre d'enfouissement de Prunelli di Fium'Orbu est de nouveau ouvert aux déchets de toute l'île. Il était bloqué depuis le 20 août. Pour 2019, le compteur reste bloqué à 43 000 tonnes

Il s'en étaient tous mêlés. Le Syvadec, la préfète Josiane Chevalier et l'exécutif de Corse. À coups de réunion et de pourparlers infructueux.

Certains en avaient fait leur cheval de bataille. On y avait même vu une compagnie de gendarmes mobiles débarquer, un matin à l'aube, pour tenter de rouvrir par la force le site d'enfouissement de Prunelli. Sans succès. Mais augmentant, un peu plus, le climat de tension qui régnait autour des poubelles. Un épisode qui avait accouché d'une manifestation publique à l'appel des élus du territoire, réunissant plus de 600 personnes sur le rond-point de Migliacciaru. Confortant, ainsi, l'action de la "com'com". Des élus qui n'ont eu de cesse de clamer la légitimité de leur action vis-à-vis des citoyens du Fium'Orbu-Castellu qui "subissent depuis de nombreuses années la présence des déchets sur leur territoire".

Finalement, c'est le calendrier qui a gagné le combat. Et, avec lui, on peut le dire, les élus de la communauté de communes du Fium'Orbu-Castellu qui menaient le blocage depuis le 20 août. Ils étaient formels : pas une tonne de plus pour l'année 2018. S'appuyant ainsi sur une délibération du conseil communautaire datant du 22 septembre 2017, où il était question de ne pas franchir les 43 000 tonnes de déchets par an. À la fin de l'été, le site d'enfouissement comptait 41 000 tonnes accumulées depuis le début de l'année 2018. De facto, seuls les déchets provenant du territoire étaient autorisés à rentrer sur le site.

Un territoire qui, rappelons-le, se place parmi les meilleurs élèves de l'île avec



Le centre d'enfouissement de Prunelli di Fium'Orbu est de nouveau accessible aux camions transportant les déchets.

/PHOTO STÉPHANE GAMANT

un taux de tri qui dépassait les 40 % en 2018.

Le grand plan déchets de la Cdc

Même si une accalmie se profile avec la remise à zéro des compteurs sur le site d'enfouissement, le problème du traitement des déchets dans l'île demeure bien réel, même si, depuis le 1^{er} janvier, les camions peuvent pénétrer sur le site de la Stoc. Tous les véhicules qui bloquaient l'entrée devraient être retirés dans les prochains jours.

"Nous devons trouver une so-

lution assez rapidement, indique François Sargentini, le président de l'office de l'environnement de la Corse. L'export a été avancé et nous devons réussir à nous entendre avec l'Etat et le Syvadec pour le mener à bien. Au moins en attendant la mise en place de notre grand plan déchets dans les trois années à venir."

Un plan voté par l'Assemblée de Corse et qui met l'accent sur le tri à la source et le traitement des biodéchets, avec la construction de deux usines de surtri proches des grandes agglomérations telles que Bastia et Ajaccio et si-

tuées à proximité du réseau ferroviaire afin de réduire les coûts de transports, mais aussi la construction de deux nouveaux centres de stockage. Des mesures auxquelles les élus du Fium'Orbu-Castellu ne croient plus.

L'export, des tarifs trop élevés

La Syvadec avait, en septembre dernier, lancé un appel d'offres relatif au transport des déchets sur le Continent. Mais lors d'une réunion qui réunissait les intercommunalités adhérentes au syndi-

cat le 13 décembre dernier à Corte, le coût avait été jugé trop élevé par rapport à une première estimation de 108 € la tonne. Les trois offres pour le transport se situaient bien au-dessus de l'estimation. Poussant ainsi le président du Syvadec à demander un examen juridique et financier des dossiers retenus, afin d'écarter tout risque d'accord entre les entreprises capables de supporter l'export de déchets vers le Continent. Quoi qu'il en soit, du côté de la communauté de communes du Fium'Orbu-Castellu, on ne change pas de cap. "Je vois pro-

poser au conseil communautaire la prise d'une délibération qui sera la même que celle de septembre 2017, confie Louis Cesari, le président de l'intercommunalité. Cela nous permettra de garder notre position et de ne pas dépasser la barre des 43 000 tonnes annuelles. De plus, on ne le dit pas assez, il faut que tous les citoyens prennent conscience du problème et s'engagent à trier le plus possible". Le site est donc rouvert mais le dossier brûlant des déchets, lui, n'est pas près d'être clos.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI